

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

IMPRESSIONS de grandes manœuvres

Je viens de la constater une fois de plus, au cours de ces manœuvres du Sud-Ouest que la commission sénatoriale de l'armée m'avait donné mandat de suivre, l'extrême lenteur que met l'armée française à moderniser son organisation matérielle.

Tandis que les armées étrangères s'empressent d'adapter à leurs besoins tous les progrès réalisés par la science ou suggérés par l'étude des guerres récentes, elle multiplie indéfiniment les essais, s'attarde pendant des années à la recherche de perfectionnements de détail... Finalement, des idées qui souvent ont pris naissance chez nous, des inventions qui ont été d'abord mises en œuvre par l'industrie française, apportent depuis longtemps un accroissement de force à nos ennemis éventuels, alors que nous en sommes encore à nous demander si le parapluie qui garantit si bien le va-sin, nous abriterait également de la pluie...

Prenons, par exemple, la question des uniformes envisagée sous le rapport de la visibilité devant l'ennemi... Voilà des années qu'elle a été soulevée, et nous restons à peu près les seuls en Europe à ne pas lui avoir encore donné de solution. L'armée allemande, l'armée autrichienne, l'armée anglaise, l'armée russe ont reconnu que les pertes par le feu seraient bien plus graves pour les troupes dont le vêtement tranche sur la couleur grisâtre du fond du paysage.

Elles se sont vêtues de gris, de vert pâle ou de ce jaune khaki qui se confond avec la couleur des feuilles mortes. Je ne parle pas des puissances balkaniques qui viennent de faire la guerre et qui ont fait au cours même de la lutte qu'ils viennent de soutenir, de nouveaux efforts, dictés par l'expérience, afin de se rapprocher de l'invisibilité absolue.

Les Turcs, par exemple, ont reçu depuis la révolution un uniforme jaune verdâtre, et ils ont remplacé par un fez de même couleur le traditionnel fez écarlate dont l'abandon leur aurait paru impossible il y a quelques années. Résultat : les rapports bulgares attestent que les troupes ottomanes auraient été beaucoup plus réduites par le feu sans ces tenues de teinte neutre qui ont empêché, en maintes rencontres, de les distinguer nettement.

Les Bulgares, de leur côté, étaient vêtus d'une sorte de bure amadou fort peu visible, mais ils portaient sur leurs casquettes une manière de bandeau blanc ou rouge destiné à permettre de reconnaître à première vue les différentes armes. Or, dès les premiers contacts avec l'ennemi, ils ont dû se débarrasser précipitamment de ces marques distinctives, tant elles facilitaient dangereusement pour eux le tir des Turcs.

Eh bien, en dépit de ces irrécusables enseignements de la guerre, nous nous obstinons à conserver nos uniformes bleus et rouges. Après des expériences maintes fois renouvelées et conduites en dépit du sens commun, après avoir ridiculisé tout à tour devant le public le khaki et le gris verdâtre avec les essais carnavalesques de la tenue boer et de l'uniforme réséda, nous avons abouti, tout juste, à couvrir d'une sorte de housse bleue le képi garance de nos fantassins.

Il paraît qu'il y a là une question de sentiment. Il paraît que la culotte rouge, qui pourtant ne date guère que de Louis-Philippe, — car, ni les héroïques troupes de la Révolution ni ceux de la Grande-Armée impériale ne la portèrent à aucun moment, — est l'emblème en quelque sorte sacré de l'esprit militaire français !

Il n'en est pas moins vrai que la question essentielle, comme l'indiquait naguère, très justement, mon éminent confrère Ludovic Naudeau, « est que nos troupes, si elles doivent un jour marcher à la bataille, n'y arrivent pas vêtues de telle manière qu'elles doivent fatalement être de bonnes cibles et subir ainsi plus de pertes que n'en éprouveraient des ennemis habillés, eux, d'une manière rationnelle ».

Qu'on garde, si l'on veut, les uniformes actuels comme tenue de ville et pour la revue du 14 Juillet ; mais il ne serait que temps de donner à notre armée une tenue de campagne qui ne la mette pas en état d'infériorité initiale par rapport aux armées qu'elle pourra rencontrer sur les champs de bataille de l'avenir. Et pour établir le modèle de cette tenue, il n'est vraiment plus utile de s'adresser ni aux dessinateurs ni aux peintres. Il suffirait de consulter ceux de nos officiers qui ont suivi, dans un camp ou dans l'autre, la guerre des Balkans.

Mais cette manie de l'expérimentation perpétuelle, conduite à tort et à travers, et indéfiniment renouvelée sans jamais aboutir à une conclusion politique, sévit également sur tous les services de l'armée.

On expérimente, depuis huit ou dix ans, et à grands frais, des cuisines roulantes dont, même les armées réputées les plus mal nourries ont été pourvues abondamment en vue de leur ravitaillement sur le champ de bataille.

On expérimente, et l'on présente comme une nouveauté sensationnelle au président de la République, des tracteurs qui ne sont fabriqués en France qu'en vertu d'une licence prise sur un brevet allemand et qui sont en service depuis quatre ans dans les armées autrichienne et allemande.

Et pendant ce temps, de l'autre côté de la frontière, tous les progrès, toutes les inventions nouvelles, — à commencer par celles qui viennent de chez nous, — sont immédiatement réalisés à des centaines, à des milliers ou à des millions d'exemplaires, selon le cas, pour accroître d'autant l'amoncellement de forces dressé contre nous !

Charles HUMBERT,
Sénateur de la Meuse.

Pour la repopulation

« Considérant que la population de l'Illinois comprend un tiers de girls, de boys stériles, et qu'elle augmente moins encore que la population française, tout célibataire âgé de 35 ans, et qui ne ferait valoir aucune excuse sérieuse en faveur de son existence solitaire, devra consentir une taxe annuelle de 10 dollars. »

C'est le texte d'un projet de loi soumis au Sénat de Springfield.

Il stipule que le rendement de l'impôt rémunérera les ménages féconds.

« Les mères toucheront 100 dollars, pour chaque petit qu'elles auraient après vingt mois de mariage. »

Le législateur a pensé sagement que les premiers mioches n'avaient pas besoin d'être encouragés ; mais que, si la lune de miel est généralement productive, les époux se montent ensuite plus circonspects.

Ajoutons que les jumeaux donneront droit à double prime...

D'autre part, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie vient d'attribuer une récompense de cent sous pour chaque accroissement dans les familles indigènes.

N'objectez pas qu'elles joueront à qui perd gagne.

— Sans doute. Mais nous faisons tout le possible. D'ailleurs, vous auriez tort de craindre des abandons de progéniture, une fois la prime touchée. La mère canaque aime trop ses enfants. Elle les soigne. Le difficile est de persuader de les conduire à terme. Les pratiques abortives sont courantes ici. Nous espérons que la

promesse de 5 francs les empêchera... « Puis, l'enregistrement des bêtes primées diminuera de beaucoup notre travail, — bénéfice appréciable ! — en simplifiant les écritures de l'état civil... »

« Enfin, dans nos possessions des Antipodes, cette aide de 5 francs aura la valeur d'une attention administrative, et le peuple conquis, que nous avons habitué à payer plus qu'à recevoir, ne manquera pas de nous en être reconnaissant. »

Certes, il est difficile de croire que les vieux garçons d'Amérique renoncent au célibat rien que pour économiser 50 francs. Une femme leur coûterait bien davantage.

Mais l'idée que les Canaques confectionneront des moutards à cent sous pièce, uniquement pour être agréables à nos ronds-de-cuir... C'est drôle !

INFORMATIONS

Au Maroc

Les Espagnols livrent un combat. Leurs pertes

Au cours de l'installation d'un blockhaus sur l'un des contreforts des monts Beni-Homar, en face de Ben-Carrich, une escarmouche a eu lieu au cours de laquelle un capitaine a été tué et un lieutenant blessé.

Les troupes espagnoles s'étant portées rapidement en avant, un combat plus sérieux s'engagea, et les indigènes furent repoussés ; ils abandonnèrent sur le terrain de la lutte, treize cadavres, ainsi que de nombreuses armes, et des quantités importantes de munitions.

Les pertes des Espagnols dans ce combat, ont été d'un lieutenant, et un soldat tués, plus un lieutenant, deux sous-officiers et onze soldats blessés.

Les troupes indigènes se sont admirablement comportées au cours de cette action, qui s'est déroulée presque entièrement dans des gorges et des ravins escarpés.

Un officier aviateur se noie en mer

Lundi soir, à 7 heures, un aéroplane monté par un officier et un sapeur du génie, et venant de Casablanca, après avoir fait escale à Safi, a capoté en pleine mer, en vue de Mogador, à trois cents mètres du rivage. Des embarcations à vapeur, envoyées aussitôt sur les lieux, ont pu sauver le sapeur, mais l'officier et l'appareil ont disparu sous les flots.

Derniers Echos du Voyage de M. Poincaré

M. Klotz, ministre de l'intérieur, a donné à un de nos confrères son opinion sur la portée politique de la randonnée présidentielle.

« Depuis M. Carnot, a dit M. Klotz, bien des villes furent visitées par des présidents, mais c'étaient des solennités où l'élan des populations était endigué par le protocole. Pour la première fois le Président, franchissant le cordon des grandes villes, entra en contact avec les masses rurales, avec la foule des paysans accourus, pour qui jusque-là il n'était qu'un personnage lointain et inaccessible. L'intérêt de cette épreuve est que le premier contact manifesta avec éclat l'union étroite du pays avec l'homme qui le représente ; ou plutôt avec ses élus, car l'enthousiasme débordant et l'élan prodigieux qui poussaient au bord de la route le peuple frémissant des trois provinces, n'est pas autre chose que la ratification populaire de l'acte de Versailles. Tous les pays traversés manifestèrent leur solidarité avec le Parlement. Pas un propos du Président qui n'ait rencontré d'unanimes adhésions. »

Et, se résumant, M. Klotz a terminé : « Ce beau voyage marqua, avec une évidence dont nous devons nous réjouir, la puissance de deux

grandes forces qui sont les états de la jeune France : l'unité du sentiment national, et l'amour croissant de la République. »

La suppression de l'enseignement congréganiste

Une délégation de l'Association des chefs de famille du 18^e arrondissement, composée de MM. Nallet, Boudriot, Girard, Corfut, April et Patrisset, a été reçue mardi matin par M. Klotz, ministre de l'intérieur, en présence de M. Delanney préfet de la Seine, et des chefs de service de la préfecture. Elle venait demander un sursis à la fermeture de l'école des filles tenue 33, rue Caulaincourt, par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, fermeture récemment ordonnée en exécution de la loi du 7 juillet 1904.

La délégation a exposé au ministre que les enfants ne sauraient trouver place dans les écoles du quartier.

M. Delanney a communiqué des documents d'où il résulte que, pour les 356 enfants d'âge scolaire qui, d'après les déclarations mêmes de la directrice, fréquentaient l'école des sœurs, les écoles publiques du quartier comptent 780 places disponibles. Pour environ 200 enfants fréquentant l'école maternelle, il existe de même 380 vacances.

De plus, un certain nombre de ces enfants inscrits désormais à l'école laïque, se trouveront beaucoup plus rapprochés de leur domicile.

D'autre part, il résulte d'une lettre du maire, qu'à aucun moment, les employés de la mairie n'ont éprouvé des difficultés dans l'inscription des enfants demandant à fréquenter les écoles laïques.

A la suite de cet échange de vues, M. Klotz, a maintenu la décision de fermeture de l'école congréganiste, toutes les mesures étant prises pour assurer l'instruction des enfants, et le ministre étant résolu au surplus à poursuivre strictement l'application de la loi de 1904 sur la suppression de l'enseignement congréganiste.

Congrès des Jeunesses Laïques

Le Congrès des Jeunesses Laïques s'est ouvert lundi à Paris, sous la présidence de M. Lucien Victor Meunier, rédacteur en chef de la France de Bordeaux.

Des discours ont été prononcés par M. Hyacinthe Loyson et Lucien Victor Meunier.

Mardi le Congrès a fixé la conduite financière que doit suivre la Fédération des Jeunesses Laïques.

La Classe de 20 ans comprendra 185.000 hommes

Les constatations officielles permettent de conclure que l'expérience de recrutement à vingt ans a dépassé les prévisions faites lors du débat parlementaire, et elles autorisent à penser que le contingent total de la classe 1913 qui sera incorporé dans quelques semaines sera au moins de 185.000 hommes.

De Fréjus à Bizerte en aéroplane

L'aviateur Garros s'était rendu mardi à l'aérodrome de Fréjus, et y avait visité son appareil. Garros démentit alors les bruits selon lesquels il aurait eu l'intention de renoncer à son projet de traversée. S'il lui avait été impossible de le mettre à exécution le lendemain même, s'il avait dû aller tout d'abord à Reims, il serait revenu dans la quinzaine pour faire son voyage à Tunis. Garros a confirmé lundi soir seulement, à quelques intimes, qu'il tenterait de partir le lendemain pour la Tunisie, et il a ajouté qu'il ne voulait pas être accompagné d'un vapeur.

L'aviateur se leva à trois heures. Aussitôt, son mécanicien et son aide commencèrent tous les préparatifs. Quelques officiers aviateurs de la marine étaient présents. A 5 h. 52 exactement, Garros, dans

un vol superbe, quitta le sol, se dirigeant vers le sud. Les sémaphores de la marine et les postes de télégraphie sans fil furent avisés. Au large, le temps était beau.

L'aviateur Garros, venant de la direction de Fréjus, est passé en vue des côtes de la Corse mardi matin, entre sept et huit heures. Divers télégrammes de Calvi, Cargesse, Corti et des Sanguinaires, le signalant faisant route sur la Sardaigne. Le temps reste beau, avec une petite brise.

L'aviateur Garros, poursuivant sans faire escale son voyage sur Tunis, est passé à 11 h. 35, heure italienne, à Cagliari, c'est-à-dire à 10 h. 35, heure française. Garros a donc couvert les 570 kilomètres qui séparent Fréjus de Cagliari en 4 h. 43 m.

A 1 h. 40, un aéroplane était signalé au large de Bizerte ; il grossissait à vue d'œil, et quelques minutes après il atterrissait, après un superbe vol plané : Garros, car c'est lui qui venait du large, fut félicité et acclamé par les rares spectateurs présents.

Les 900 kilomètres qui séparent Fréjus de Bizerte ont été couverts par Roland Garros en 7 heures 53 minutes, c'est-à-dire à une vitesse d'environ 112 kilomètres à l'heure. Parti du sol de France à son réveil, l'aviateur eût pu se rendre, avec une heure de retard, à l'invitation à déjeuner d'un de ses amis habitant la terre africaine. Garros a battu de vingt-cinq heures les paquebots les plus rapides, qui mettent trente-trois heures pour aller de Marseille à Tunis ! Il bat aussi de loin les traversées les plus directes de la Méditerranée qui sont, de Marseille à Alger, de vingt-quatre heures. Jamais un être humain n'avait avant lui vu dans la même journée le soleil briller en France et sur la terre africaine.

Inondations au Tonkin

Des inondations dévastent le Tonkin. De nombreux Annamites ont été noyés, ainsi que leurs animaux.

Les provinces de Phuly, de Bac-Ninh, de Vinh-Ven, de Phuc-Yon, d'Haï-Dong, de Son-Tay et de Ha-Dong sont très éprouvées, et la récolte du dixième mois, qui s'annonçait si belle, est presque totalement détruite.

C'est, au dire de l'« Avenir du Tonkin », un véritable désastre, que nos ennemis locaux exploitent contre nous, présentant les inondations ainsi que les événements de Hué comme étant une vengeance des mânes irrités de Tu-Duc.

Impressionnée par un drame au théâtre

Lorsqu'elle quitta un théâtre du quartier de Belleville, où, en compagnie de son mari, journaliste, elle venait d'entendre un drame réaliste aux situations particulièrement palpitantes, une jeune femme de seize ans et demi, M^{lle} Sophie Durant, était encore sous le coup de l'émotion éprouvée, et durant toute la route elle ne fit que parler des malheurs de l'héroïne du drame, pauvre fille jetée à la rue par d'odieux trafiquants. « Ah ! si jamais je devenais comme elle, je me tuerais ! » dit-elle à plusieurs reprises. En vain son mari essaya d'opérer une diversion dans son esprit en lui offrant une consommation dans un bar. Sophie Durant refusa, et, laissant le journaliste boire seul, elle regagna en hâte son logement. Quand, quelques instants après, M. Durant rentra à son tour, il poussa un cri de terreur : le corps de sa femme se balançait au bout d'une corde solidement attachée à l'anneau du plafond de la salle à manger. La mort avait accompli son œuvre. La désespérée n'avait aucune raison d'en finir avec la vie, et son tragique suicide doit être attribué à l'exaltation dont elle fit preuve en sortant du théâtre.

Le Conflit Balkanique

Inquiétudes à Vienne

Les événements d'Albanie commencent à préoccuper assez fortement l'opinion et la diplomatie austro-hongroises. Lecomte Berchtol a eu un long entretien avec l'ambassadeur d'Italie, le duc d'Avarna, au sujet d'Essad-Pacha. On semble ignorer ici les véritables projets de ce dernier. Suivant une correspondance de Scutari à la « Zeit », le gouvernement provisoire est trop faible pour prendre une attitude ferme en face des menées d'Essad-Pacha. Toutefois, le fait que celui-ci ne possède aucun partisan dans le nord et le sud de l'Albanie permet de croire qu'il s'agit d'une simple aventure qui sera bientôt terminée. Il paraît d'ailleurs que le cabinet de Valloona est déjà prêt à donner son adhésion à certains desirs exprimés par Essad-Pacha, et on peut espérer qu'un compromis permettra bientôt de résoudre les difficultés actuelles.

Les Grecs persécutés

La situation des Grecs en Albanie devient de jour en jour plus insupportable. Il n'y a pas de mesures qui ne visent à rendre plus intolérable la vie des milliers de Grecs qui résident dans le pays au delà de la zone qu'occupent les troupes helléniques. Tous les moyens sont employés pour anéantir complètement cette population qui a su pendant de si nombreuses années, sous le joug ottoman, conserver au plus haut degré en luttant infatigablement contre des influences extérieures, contre les pressions et les violences, un caractère purement national.

La Serbie et la délimitation de l'Albanie

Le gouvernement serbe se plaint qu'on ne lui ait pas notifié les dernières décisions de la Conférence de Londres.

D'autre part, dans les milieux officiels serbes, on a appris avec une grande surprise que les rives sud et ouest du lac d'Okhrida échappaient à la Serbie, et on considère cette décision de nature à engendrer des troubles constants.

La Délimitation des frontières gréco-albanaises

La commission internationale de délimitation des frontières gréco-albanaises est partie pour Monastir et Coritza.

Dibra prise par les Albanais

Selon des informations privées, 20.000 Albanais bien armés ont occupé les fortifications de la ville serbe de Dibra. Le gouvernement envoie en hâte des renforts.

Petites Nouvelles

Le capitaine d'artillerie René Champouillon, quarante-trois ans, à Epinal, s'est tué accidentellement au cours d'une partie de chasse, à Roville, où il était en permission. Comme il franchissait un fossé, les deux coups de fusil partaient, lui tranchant l'artère carotide. La mort fut instantanée.

— A Hendon, l'aviateur Louis Noël, volant sur un aéroplane-char à bancs de fabrication anglaise, a établi le record du monde en faisant un vol de 17 minutes 35 secondes avec sept passagers. Le poids de l'aviateur et des passagers était de 1134 livres.

— Dans l'après-midi de mardi, à 2 heures, le président et M^{me} Poincaré, accompagnés par le général Beaudemoulin et le colonel Pénelon ont quitté Paris pour se rendre à Rambouillet, où ils vont passer quelques jours.

— Le tarif téléphonique entre l'Angleterre et la France sera réduit à partir du 1^{er} octobre.

— Il y a eu dans le district d'Alkerman trois cas de choléra dont un suivi de mort.

CAUSERIE

Les œuvres de Mutualité

La persévérance et l'esprit de décision, la volonté de faire le bien viennent à bout de tous les obstacles. L'histoire de l'Orphelinat des chemins de fer français en donne un éloquent exemple. Qu'on me permette de la résumer ici.

Créé en 1891, l'Orphelinat des chemins de fer eut, presque à son début, des heures difficiles.

La cotisation annuelle des cheminots participants ne dépassa pas douze francs par an. On se rend compte aisément que les allocations seraient peu importantes si l'œuvre ne bénéficiait pas de subventions généreusement consenties par les Compagnies de chemins de fer et de nombreuses libéralités qui lui permettent de faire face à ses engagements et d'équilibrer son budget.

C'est ainsi qu'en 1912, le P. L. M., l'Est, le Nord et l'Orléans ont accordé, pour chaque orphelin de père ou de mère de leur réseau, une allocation moyenne de 95 fr.; moins empressé, l'Ouest-Etat n'a alloué qu'une soixantaine de francs.

Dans un sentiment de solidarité dont on ne saurait trop louer et obéissant, d'ailleurs, à de hautes suggestions qui lui apportaient l'assurance d'un concours financier des pouvoirs publics, l'Orphelinat des chemins de fer accepta, de fusionner, en 1906, avec une association dont le but était le même, mais dont la situation était fort obérée puisque le déficit n'était pas inférieur à huit cent mille francs.

Le beau geste de l'Orphelinat lui valut de recueillir près de quinze cents orphelins que secourait jusqu'alors la société rivale. Fort de la promesse officielle qui lui avait été faite, l'Orphelinat espérait, malgré tout, pouvoir mener à bien la noble tâche qu'il avait entreprise.

Mais les années passaient; malgré des prodiges d'économie, malgré la prudence de la gestion et l'appui de personnalités charitables, les difficultés allaient croissant.

Ce n'est qu'il y a quelques mois, au cours du banquet de clôture de l'Assemblée générale, que le Ministre des Travaux publics put annoncer que, sur ses instances, et grâce aux démarches répétées effectuées auprès de lui et du Ministre de l'Intérieur par le bureau de l'Orphelinat, une somme de quatre cent mille francs, prélevée sur les fonds des produits des jeux, était accordée à l'Association dont la ténacité triomphait enfin.

D'autres subventions suivront sans doute celle-ci; et il est permis de croire qu'allégé de préoccupations que, seul, lui avait values son trop ardent désir, de secourir toutes les souffrances, l'Orphelinat pourra pleinement réaliser le programme qu'il s'est tracé: donner à ses pupilles, non-seulement l'aide pécuniaire et morale qui leur est indispensable, mais leur assurer aussi une instruction plus complète, plus étendue, leur faciliter, ainsi que le disait son président, « l'accès des écoles supérieures pour leur permettre de choisir la carrière libérale en rapport avec leurs aptitudes et leur intelligence. »

Et les pupilles sont nombreux: au début de l'année, près de quatre mille étaient à la charge de l'Orphelinat et bénéficiaient d'un total d'allocations de près de six cent mille francs. De tels chiffres sont probants, quand on songe surtout à l'énergie qu'il a fallu à l'Orphelinat pour résister victorieusement à de multiples causes de découragement.

Il est juste de rendre hommage publiquement au fondateur d'une telle œuvre et à tous ceux qui luttent vaillamment pour sa prospérité et qui sont les soldats du bien.

Adrien DARIAC,
Député de l'Orne.

CHRONIQUE LOCALE

Au 7^e

M. Vaginay, capitaine au 7^e, est promu au grade de chef de bataillon et affecté au 88^e.

M. Chagniard, capitaine de recrutement à Cahors, est promu chef de bataillon et affecté au 7^e d'infanterie.

M. Tourné, lieutenant au 7^e est promu capitaine et affecté au 64^e.

M. Antonini, lieutenant au 92^e, est promu capitaine et affecté au 7^e.

M. de Lascroux, capitaine au bureau de recrutement de Magnac-Laval, est nommé au bureau de Cahors.

M. Regnaud, lieutenant au 2^e bataillon de chasseurs à pied, est affecté au 7^e d'infanterie.

M. Millas, soldat musicien au 114^e d'infanterie, est promu au grade de sous-chef de musique et affecté au 7^e.

UNE MESURE CLÉRICALE

On sait que d'accord avec le ministre des Affaires étrangères, M. Baudin, ministre de la Marine, a rétabli la cérémonie du vendredi-saint dans la Marine.

De vives critiques s'étant élevées contre cette mesure à la suppression de laquelle jadis auraient applaudi MM. Pichon et Baudin, ce dernier fait répondre dans un journal de St-Raphaël qu'il n'y a dans cette mesure « qu'un usage de haute convenance à l'égard des populations catholiques de l'Orient. »

« Tout le monde sait cela et les républicains n'ont jamais discuté sur le détail des formes de cet hommage rendu à des populations qui ne sont d'aucun parti, qui ne peuvent être d'aucun, qui ne sont ni radicales, ni socialistes, ni réformistes, et qui ne peuvent donner à leurs sentiments communs, quand elles veulent les manifester d'une façon éclatante, qu'une forme religieuse culturelle. »

Néanmoins, le journal de St-Raphaël fait observer que dans la Méditerranée, l'influence française est à peu près partout en très grand progrès.

Mais alors, comme le remarque un de nos grands confrères républicains, si l'influence française a progressé alors qu'on ne célébrait pas le vendredi-saint, pourquoi rétablir la cérémonie ?

De fait, le Ministre de la marine ne le dit pas, pas plus qu'il n'avait annoncé par la voie de l'Officiel la mesure rétablissant la cérémonie du vendredi saint.

Cette note fut publiée par le journal la Croix, et cela, un mois après qu'elle avait été adressée aux commandants de vaisseaux.

« Laissons-là ces vétilles », conclut le journal réactionnaire de Saint-Raphaël, au nom de M. Baudin. Mais le Conseil des ministres réuni lundi s'est occupé de ces « vétilles ».

Il a décidé que la circulaire incriminée ne sera appliquée que dans le Levant, si bien, ainsi que le constatent plusieurs journaux, qu'on glorifiera le vendredi saint à Smyrne, pays musulman, mais qu'on ne le glorifiera pas dans les ports d'Autriche, où la population est extrêmement catholique.

M. Clemenceau, écrit dans l'Homme libre, critiquant la mesure prise par le ministre de la marine :

« Le concordat qu'on nous annonce déjà sans trop de ménagements, et d'abord la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican, sont des morceaux qui ne passeront pas sans quelques révoltes de déglutition. Il convient de préparer les voies: renouer les liens rompus avec le pape au moyen d'une fête religieuse officiellement célébrée par les marins de la République française dans des ports étrangers, et une petite capucnade de début qui permet aux officiers tous les jésuitismes d'interprétation. On fera oui, on dira non. »

« Nier fut toujours la grande ressource des suppôts de l'Eglise. On fait un petit pas et l'on dit: je n'ai pas bougé! Alors on peut en faire un autre, et quand on a cheminé à fleur de sol, le jour vient où l'on se redresse, où l'on relève la tête pour reprendre le mot de Tartufe: « La maison est à moi! » Les complices feignent la surprise, protestent de leur innocence, reprochent aux chiens de gardes d'avoir mal aboyé, et se résignent à l'inévitable, tandis que les nigauds demeurent bouche bée! C'est la farce qu'on nous prépare! »

Il paraît qu'il n'y a qu'à attendre; mais nous serons bientôt fixés... à la rentrée des Chambres.

L. B.

Mérite agricole

Sont nommés officiers du mérite agricole :

MM. Florenty, maire de Saint-Caprais; Lherm, instituteur à Mayrinac-Lentour; Tournié, propriétaire à Gramat.

Sont nommés chevaliers du mérite agricole :

MM. Ayroles, agriculteur à Aynac; Boutet, propriétaire à Sainte-Croix; Bézio, commis des Ponts-et-Chaussées; Bulit, propriétaire à Concorès; Conte, viticulteur à Vaylats; Gibert, cultivateur à Costeraste; Pontié, viticulteur à Sals; Raffy, propriétaire à Vers; Vaillat, viticulteur à Gintrac; Verdé, agriculteur à Mongesty; Vernalde, à Ségala; Vieillescazes à Reilhac; Lacoste, propriétaire viticulteur à St-Vincent-Rive-d'Olt; Lancelot, viticulteur, maire de Saint-Félix; Laporte, viticulteur à Gourdon.

Félicitations.

Compatriote

Notre compatriote M. Jouinot-Gambetta, lieutenant-colonel au 6^e chasseurs d'Afrique, est promu au grade de colonel et maintenu au 6^e chasseurs.

Nous adressons nos vives félicitations à notre distingué compatriote.

P. T. T.

M^{me} Saves, dame employée à Figeac est nommée à Marseille.

Justice de paix

M. Couybes, juge de paix à Lacapelle-Marival est nommé à Figeac.

M. Labanhie, ancien huissier à Figeac est nommé juge de paix à Lacapelle-Marival.

M. Fau, juge de paix à Cahors est nommé sur sa demande, juge de paix à Lontronquière.

M. Linon, juge de paix à Lalbenque est nommé juge de paix des cantons nord et sud de Cahors.

M. Lavielle, juge de paix à Lauzès est nommé juge de paix à Lalbenque.

M. Blianié, ancien clerc d'avoué à Cahors est nommé juge de paix à Lauzès.

Bibliographie

« EN QUERCY »

Vers et prose

PAR M. MALRIEU

Le bruit et le mouvement occasionnés dans notre pays par le voyage présidentiel se calment peu à peu et nous pouvons causer d'autre chose. Cet événement, qui marquera une date importante de notre histoire locale, avait uniquement pour but on l'a bien dit, de faire connaître aux touristes français et étrangers les beautés et les curiosités de notre Quercy. Et nul but n'est, en ce moment, plus digne des efforts de tous ceux qui aiment notre petite patrie.

C'est ainsi que l'entend un quercynois de pure race et de grand cœur, M. J. Malrieu, président du tribunal de Figeac. Depuis longtemps déjà, il emploie les efforts d'une intelligence supérieurement douée et d'une activité qui ne se ralentit pas, à claironner son pays natal. Nous l'avons vu prendre part, toujours au premier rang, aux manifestations organisées soit par le Syndicat d'initiative, soit par les Amis du vieux Figeac, soit par les félibres, à Martel.

Nous savions avec quelle facilité, avec quel charme, les paroles sortent de ses improvisations, toujours fleuries, pleines de verve et d'esprit et souvent éloquentes. La récente publication de son volume *En Quercy* nous apprend que sa plume est aussi experte dans la poésie que dans la prose, que ce magistrat si distingué est un poète, un vrai poète qui arrive à faire vibrer nos sentiments à l'unisson des siens.

L'auteur, suivant sa propre expression, a cherché à fixer sous le rythme des syllabes et la sonorité des rimes, les souvenirs, les héros, les monuments, les paysages, les curiosités, les vieux souvenirs de son cher Quercy, et il le fait si parfaitement que je crains de ternir les perles de ce recueil en les encadrant de ma prose si modeste.

Un premier poème de plusieurs pages est un chant général du Quercy; je me borne à en extraire les deux strophes suivantes :

Quercy, mon vieux Quercy, Figeac, ma vieille ville,
Jeune je ne suis plus, mais un vieillard débile
Je ne suis pas encore: derrière le verrou
Tiré sur les frimas, puisse, de sous la cendre
Ou dans les champs, l'étié, longtemps se faire enten-

Le grillon de son trou.
De ce sol saturé de fureurs éphémères,
De sueurs et de sang, de pleurs et de chimères,
Vase, boue et fumiers des siècles entassés,
Monte, claire et vibrante ou navrant et amer,
La clameur de victoire ou celle de misère
De tous les trépassés.

Puis, viennent une quarantaine de sonnets, consacrés aux sujets les plus variés, mais tous concernant le Quercy.

Voici, d'abord, la note héroïque, à propos d'Uxellodunum :

Mais, un jour, dans les cris de douleur, de blasphème,
De malédictions, on vit, hagards et blêmes,
Ceux d'Uxellodunum errant épouvantés,
Arrosant, de leur sang, la montagne et la plaine,
Les yeux chargés de haine,
Tendant vers le soleil leurs moignons amputés.

O héros inconnus dont la marâtre Histoire,
N'a pas gardé les noms au Temple de Mémoire,
Béni haché vivant comme chair sur l'étau,
De vos glaires brisées, et de vos mains coupées,
De sang toutes trempées,
J'aurais voulu, ici, dresser un piédestal!

Et cette vision de la statue de Gambetta, à Cahors :

Mais, il est toujours là, debout, dans sa pelisse
De bronze, saisissant notre drapeau qui glisse
Des mains de ces soldats qui tombent pour mourir,
Et, le bras étendu, du pied frappant la terre,
Poussant le cri de guerre,
Relevant un pays qui ne veut pas périr!

La note sentimentale tient une bonne place.

Evocant la vieille et pauvre église du village, aujourd'hui démolie :

O clocher disparu, comme les dalles grises
Figurant à ton mur les rinceaux et les frises
Gisent, brisés au sol, mes regrets superflus!
Mais, en moi j'ai gardé l'écho de la tristesse
Du lugubre aboiment, du long cri de détresse
De celles qui sonnaient pour ceux qui ne sont plus.

Un des plus beaux sonnets, et cela devait être, est celui où il rappelle un amour de jeunesse.

Quand, au seuil de la vie, par une matinée
Toute blonde d'avril, je lui dis mes espoirs,
Mes rêves, mon amour, jaillit une traînée
De feux de ses yeux bleus à travers ses cils noirs.

De ses yeux bleus les pleurs mouillèrent les cils
(noirs.)

Sous le gazon feutré, doucement étendue,
Dans son lincoln de gaze elle m'est apparue:
J'ai revu ces yeux bleus voilés de longs cils noirs!

Je disais que son activité ne se ralentissait pas; lisez ces vers.

Qu'importe que le vent pille notre couronne
De cheveux bruns ou blonds, quand, si tôt, il la
donne

A nos petits enfants faisant les premiers pas:
Qu'importe que l'oreille un peu devienne dure;
Et qu'importe, ô mon Dieu, rides à la figure,
Si le cœur n'en a pas!

Mais, il n'en sent pas moins la mélancolie des vieux soirs, en parlant de l'horizon de son village.

Ce petit horizon qui, sans cesse, à mesure
Que baisse notre vue et que s'accroît l'injure
Des ans toujours plus lourds, va se rétrécissant.
Jusqu'à de notre chambre, à la fin, nous paraître
Remplir, lugubre et morne, en entier la fenêtre,
Au grand soir finissant.

Dans la note gaie, il y a deux petits chefs-d'œuvre de peinture rustique : *Le Caveur de truffes* et *le Stock-fish*.

Je voudrais bien reproduire ici, pour les gourmets, la recette de la préparation de ce plat si *relentoux* et si goûteux des Figeacois, mais il faut me borner et je passe à la fontaine de Miers.

Captive désormais, prise entre deux murailles,
Des bourgeois constipés tu laves les entrailles,
Pour retomber, immonde, au cabinet privé.

Le fameux verrou de Rocamadour avait bien droit à son sonnet :

Un verrou, qu'ange ou diable, ouvrier d'autrefois,
Scella dans un anneau qui tient à la serrure,
Par insigne vertu, donne progéniture
A la femme qui vient le toucher de son doigt.

Puisse ce petit bouquet, que j'ai cueilli dans le jardin si coloré et si parfumé du Président de Figeac, donner aux amis de notre cher Quercy, le désir de visiter ce jardin.

Chaque pièce de vers est accompagnée d'un commentaire, qui documente le lecteur sur le sujet traité, histoire, archéologie locale, biographie. Cette partie de l'œuvre. Si elle est d'un genre littéraire moins élevé, est intéressante et instructive. M. Malrieu n'a pas la prétention d'être un érudit, il n'a pas les loisirs de le devenir, il est un amateur avisé et surtout un vulgarisateur remarquable. Comme preuve, je n'ai qu'à rappeler l'énorme succès qu'a obtenu sa dernière conférence sur l'histoire de Figeac. En deux mots, on ne peut le lire ou l'entendre sans l'applaudir.

Monsieur le Président de Figeac est un excellent magistrat de la République, écoutant avec l'attention nécessaire les arguments de la basoche et rédigeant ses jugements dans le style *ad hoc*; mais quel premier Président épatant il eût été dans les salons de l'hôtel de Rambouillet.

Avant de mettre le point final, il est juste d'ajouter que le volume est très artistiquement présenté et qu'il ne pouvait en être autrement puisqu'il sort des presses de l'imprimerie Coueslant de Cahors.

D. D.

Probité

M. Antoine Cérézot, soldat au 7^e, a trouvé, rue de Labarre, un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent et l'a déposé au bureau de police.

Inauguration de l'annexe de remonte d'Anglars-Juillac

Mercredi 24 septembre, à deux heures un public nombreux envahissait les allées du parc du château d'Anglars-Juillac.

Répondant à l'aimable invitation de M. Bénestèbe, des amis venus de tous les points du canton et de l'arrondissement, venaient s'associer à M. de Monzie, Sous-secrétaire d'Etat, pour admirer une entreprise qui constituera demain une source de richesse et un élément de prospérité pour cette si riante vallée du Lot.

Dans le salon du château, Madame Bénestèbe accueillait avec grâce tous ses invités.

Tout est délicieux, le charme de l'accueil et la beauté du décor.

Dans un tel cadre, la gaieté va son train et l'on ne s'ennuie point dans l'attente de M. le Sous-secrétaire d'Etat.

Après une heure de retard, la voix de Jean-Pierre se fait entendre, aux sons de son moteur l'auto ministérielle sans cocarde fait son entrée dans le parc, au milieu des vivats. Et de l'auto qui devait apporter un ministre, descend une sorte de touriste, qui déborde de sourires et de poignées de mains: C'est M. de Monzie. Comme le Juif-errant il court les routes: quand ce n'est point pour solliciter ses électeurs, c'est pour voir ses amis. Avec lui, descend M. Faurie, le sympathique et si dévoué Conseiller général du canton de Luzech.

Après avoir salué la maîtresse de maison, l'on se forme en cortège et sous la conduite du sympathique M. Bénestèbe l'on procède à la visite des locaux de l'annexe.

Les ouvriers viennent au devant de M. de Monzie avec une gerbe de fleurs.

L'actif Sous-secrétaire d'Etat les remercie et les félicite du résultat de leur travail.

Nous admirons tour à tour les logements des hommes, le local de l'infirmerie, les écuries, construites en ciment armé sur le type moderne, dans des conditions parfaites de solidité, de confort et d'hygiène.

Au milieu de tout ce cortège d'hommes graves, un groupe se fait remarquer par sa gaieté, et dans ce groupe l'on se montre un étranger spirituel et sympathique. C'est M. Bernardeau, causeur délicat et apprécié, aquarelliste distingué, avocat de talent, membre du Conseil de l'Ordre de Paris et homme d'esprit. En attendant de s'installer dans le Lot, il met le Lot en aquarelle pour l'installer à Paris dans ses appartements.

L'on se rend ensuite dans le salon où sur une table, magnifiquement décorée, les coupes attendent les invités. M. Bénestèbe lève son verre à M. de Monzie, il rend hommage à l'activité dévorante avec laquelle il s'emploie à défendre les intérêts du Lot et le remercie en termes excellents d'avoir obtenu que l'arrondissement de Cahors bénéficiât de la création d'une annexe de remonte.

M. de Monzie prend à son tour la parole pour remercier Madame Bénestèbe de son accueil si charmant, et pour féliciter M. Bénestèbe de lui avoir rendu la tâche facile pour sauvegarder, dans cette affaire, les intérêts de la région. Il félicite tous les ouvriers qui ont collaboré à l'édification de cette annexe, qui constituera demain une source de richesses et un élément de prospérité pour la région. Il remercie son ami M. Bernardeau d'avoir consenti à s'attarder dans le Lot et le remercie d'avance, pour l'encourager à le mieux faire, de tout ce qu'il tentera pour faire connaître par la plume ou par l'aquarelle les beautés de nos sites et la cordialité du Quercy.

M. Bernardeau, mis en cause, a été heureux de plaider son cas. Il a en termes délicieux remercié ses hôtes, il s'est excusé aimablement auprès de ceux qu'il a éblouis de son esprit et reprenant la parole de son ami de Monzie, il a levé son verre aux ouvriers, à tous les ouvriers, aux ouvriers de la main et à l'ouvrier de la pensée et de la volonté toujours agissante, à son ami de Monzie.

Puis l'on s'est à nouveau serré les mains; et très simplement, comme l'on était venu, chacun est reparti emportant de cette réunion amicale le plus délicieux souvenir.

Concerts

A partir du Jeudi 25 Septembre, les Concerts militaires auront lieu sur les Allées Fénélon de 15 heures à 16 heures.

Statistique agricole

L'Officiel publie un état approximatif de la récolte de l'orge et de l'avoine en 1913.

Voici pour le Lot les renseignements publiés.

Orge. Surfaces ensemencées: 1.000 hectares. Produits en grains, 25.000 hectolitres pesant 12.000 quintaux.

Avoine. Surfaces ensemencées: 18.500 hectares. Produits en grains 370.000 hectolitres pesant 222.000 quintaux.

Les colis postaux en souffrance

L'administration des postes et télégraphes a obtenu l'assentiment des Compagnies de chemins de fer et de navigation à une réforme qui, tout en simplifiant les formalités administratives, permettra de réduire en ce qui concerne les relations avec les pays étrangers, le délai actuellement nécessaire pour la remise des avis de souffrance aux expéditeurs des colis postaux non livrés.

A dater du 1^{er} octobre prochain, les expéditeurs des colis postaux tombés en souffrance seront consultés directement sur leurs intentions au sujet du sort ultérieur de leurs envois, savoir: dans le régime intérieur par les gares ou agences de destination des colis, pour les colis postaux du régime international par les gares ou agences d'origine des colis.

Les avis de non livraison des colis postaux tombés en souffrance ne seront pas affranchis par les gares ou agences qui les auront établis, mais grâce à l'exception autorisée par la loi du 30 Juillet dernier, le destinataire de chacun de ces avis n'aura à payer, au lieu de la double taxe, que celle de 10 centimes due pour une correspondance ordinaire.

Les réponses des expéditeurs devront être affranchies comme les lettres au tarif de 10 centimes.

COUR D'ASSISES DU LOT

Vois qualifiés

Audience du 23 septembre 1913

(Suite)

Après l'audition des témoins, M^e de Valon prend le premier la parole, représentant MM. Malvy, Nuville et Lacroix partie civile.

Il rend un bel hommage aux sentiments généreux et élevés des grands ministres de Souillac. Au nom de ses clients, il fait appel pour Lalba à la pitié du jury. Pour Bufflan il aperçoit des circonstances atténuantes, mais il est impitoyable pour Manus. « C'est, dit-il, l'âme de l'association; c'est lui qui écroula la marchandise volée; c'est lui qui a tout tramé dans ce crime. »

RÉQUISITOIRE

M. Korn, procureur de la République, s'attache, lui aussi, à démontrer la culpabilité de Manus. Il fait le départ entre les responsabilités des trois inculpés. En terminant son réquisitoire plein de clarté et sans passion, il demande au jury une condamnation sévère sans toutefois s'opposer à l'admission de circonstances atténuantes pour Manus qui est père d'une nombreuse famille.

LES PLAIDOIRES

M^e Alibert, du barreau de Gourdon, prononce, en faveur de Lalba, qu'il représente comme un bon ouvrier qui a eu un seul moment d'égarement, une très chère plaidoirie.

Il indique que son client a déjà fait six mois de prison préventive et adjure les jurés de rapporter un verdict d'acquiescement.

M^e Tassarit dit que le rôle de son client Bufflan dans le crime fut celui d'un simple portefaix.

Il reproche à MM. Malvy, Nuville et Lacroix, à qui il rend d'ailleurs hommage, un excès de bonté et un excès de confiance. Il demande aux jurés d'avoir de l'indulgence et de la pitié pour Bufflan dont la famille est honorable.

M^e Lacaze prend la parole pour défendre Manus, mais l'audience est levée à 18 heures.

La Cour d'assises a tenu une audience de nuit pour terminer les débats dans l'affaire des vols qualifiés de Souillac.

L'audience est reprise à 20 h. 1/2.

M^e Lacaze continue sa plaidoirie en faveur de Manus, qui est la victime d'une étrange fatalité.

Avec éloquence, il discute les charges de l'accusation et demande au jury un verdict d'acquiescement.

Les débats sont clos: le jury entre dans la salle des délibérations.

Après une demi-heure de délibération, le Jury a rapporté un verdict reconnaissant coupables de vols simples et de recels les inculpés, tout en écartant les circonstances aggravantes de vol en commun, la nuit et dans une maison habitée et accordant les circonstances atténuantes aux trois prévenus.

La Cour a condamné Lalbas (Antoine), Bufflan (Ernest) et Manus (Jean-Baptiste-Ernest), à dix mois d'emprisonnement chacun et aux frais du procès, fixant au minimum la durée de la contrainte par corps.

Les prévenus ont déjà fait six mois de prévention dont il leur sera tenu compte pour la peine qui leur est infligée.

Statuant sur les conclusions de la partie civile, la cour condamne conjointement et solidairement les trois coupables à payer la somme de 12.000 francs de dommages.

Elle condamne, en outre, Manus, seul, à payer une somme de 1.000 francs représentant la valeur des sacs en surnombre.

Musique du 7^{me} régiment d'Infanterie

PROGRAMME DU 25 SEPTEMBRE 1913
En avant (all. milit.). Menzel
Messidor (entr'acte symp.) Bruneau
Fleurs d'Automne (Valse). Sainterna
Le Tribut de Zamora. Gounod

a) Danse espagnole
b) Barcarolle.
c) Danse des Epées
d) Tarentelle
Danse Hongroise N° 6. Brahms
Allées Fénélon, de 15 h. à 16 h.

Conseil de révision. — Sur cinq conscrits de la classe 1913 examinés, trois seulement ont été déclarés aptes au service; les deux autres ont été ajournés.

Les vendanges. — Les rares propriétaires qui ont eu le bonheur d'échapper au désastre de fin juillet, vont commencer leurs vendanges. Pendant que les viticulteurs du côté de la Rivière Haute ramassent une petite récolte, leurs voisins de la Rivière Basse et du Causse ne cueilleront pas un grain de raisin. Ainsi vont les vicissitudes de ce monde!

Douelle

Déclaration de planter du tabac. — Les planteurs de tabac seront admis à faire à la mairie leur déclaration de planter les 22, 23, 24, 25 et 27 octobre, de neuf heures à midi et de deux heures à quatre heures du soir.

Nos conscrits. — Les conscrits de la classe 1912 ont reçu leur feuille de route et sont affectés:

Antoine Sers, au 57^e régiment d'artillerie, à Toulouse; Camille Labouchère, au 23^e régiment d'artillerie, à Toulouse; Augustin Reynal, au 11^e d'infanterie, à Montauban; Aimé Bès, au 88^e d'infanterie, à Mirande; Louis Vernet, au 20^e d'infanterie à Marmande.

Cours

La fête. — La fête de Cours fut très belle. Malheureusement la pluie qui tomba le samedi et surtout dans la soirée du dimanche, empêcha le programme de se dérouler et porta ainsi quelques préjudices. Mais la journée du lundi compensa et rendit l'entraîn perdu la veille.

Le Comité des fêtes remercie les étrangers qui étaient venus en très grand nombre. Le Comité.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Remonte. — C'est le 14 octobre prochain, à midi et demi, allée de la Gare, que le comité du dépôt de remonte d'Aurillac procédera à l'achat de chevaux pour l'armée.

Aviation. — Retour des manœuvres. — Mardi matin, vers six heures et demi, au moment où l'express de Paris-Toulouse rentrait en gare, le dirigeable Adjudant-Vincenot, venant des grandes manœuvres, à traversé Figeac dans la direction du sud-ouest nord-est, à environ 1.000 mètres de hauteur.

On entendait très distinctement le bruit du moteur et le son de la sirène. En passant au-dessus du boulevard Labernade, les aéronautes ont lancé un tube en papier rose ressemblant à une petite mongolfière.

Fraudes alimentaires. — Notre actif commissaire de police, M. Walder, a procédé, lundi, à de nombreux prélèvements de substances alimentaires et particulièrement de vins, tant à Figeac qu'à Lissac.

Ces échantillons seront soumis à l'analyse du laboratoire de Rodez.

Fièvre de St-Michel. — La fièvre de St-Michel tombant le 29 septembre est renvoyée au samedi 4 octobre.

Gagnac

Passage d'un dirigeable. — Mardi vers 7 h. 1/4 du matin, la population de Gagnac était en émoi par le passage d'un ballon dirigeable.

Tout le monde aussitôt, se presse sur nos places publiques ou aux lucarnes des maisons pour voir le mieux possible.

On a pu distinguer qu'il était monté par cinq personnes. Il venait du Sud et se dirigeait vers le Nord-Est. C'est déjà la deuxième fois que des dirigeables sont de passage au-dessus de notre localité.

Tout le monde applaudissait à ce grand oiseau des airs et aux réformes acquises depuis peu de temps.

Larnagol

Fête patronale. — C'est dimanche 28 septembre prochain que notre coquet petit bourg de Seuzac, commune de Larnagol, célébrera sa fête patronale. La jeunesse est déjà à l'œuvre pour assurer le succès de cette fête; rien ne sera négligé: belle musique, bal de jour et de nuit où danseurs et danseuses pourront s'en donner à cœur joie.

A la nuit, le village sera brillamment illuminé; une bataille acharnée de confetti sera livrée.

Les nombreux étrangers qui viennent tous les ans nous honorer de leur présence, recevront le meilleur accueil. Si, comme nous l'espérons, le beau temps veut bien nous favoriser, tout ira à merveille.

Marcihac

Conseil municipal. — Dans ses dernières séances, le conseil municipal de notre commune a délibéré sur les affaires suivantes:

1. Avis favorable est donné sur une demande faite à M. le préfet par le sieur C..., tendant à obtenir un appareil orthopédique pour sa fille.

2. Avis favorable est donné à une demande de soutien indispensable

de famille, et avis défavorable à deux autres.

3. L'allocation journalière à accorder aux femmes indigentes en couches est fixée à 0 fr. 50.

4. Le conseil a approuvé les états présentés par les médecins et pharmaciens de l'Assistance médicale gratuite, s'élevant à 148 fr. 05 pour le premier semestre 1913.

5. MM. Beulagué et Marceac sont désignés pour assister le maire dans la confection des listes des électeurs consulaires.

6. Le taux de l'allocation mensuelle aux familles nombreuses (loi du 14 juillet 1913) est fixé à 6 francs.

M. le maire fait connaître ensuite que, conformément à la délibération du 6 juillet, M. le directeur des postes a décidé que la levée de la boîte aux lettres supplémentaire du hameau de Barbes n'aurait plus lieu les dimanches et jours fériés.

Latronquière

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Landes, âgé de 58 ans, propriétaire à Roudergues, commune de Saint-Cirgues, beau-frère de M. Gasquet, instituteur adjoint à Latronquière.

En cette pénible circonstance nous prions Mme et M. Gasquet d'accepter l'expression de nos condoléances les plus sincères.

Espédaillac

Classe 1912. — Les hommes de la classe 1912 ont reçu l'affectation suivante: Baduel Elie, au 2^e régiment de zouaves à Oran; Bert Cyprien, au 27^e chasseurs à pied à Menton; Cancé Jean au 16^e d'artillerie à Clermont-Ferrand; Course Jules, au 139^e d'infanterie à Aurillac; Singlard Antoine, Richard Jules, Singlard Raoul et Roumégoux Joseph, au 11^e d'infanterie à Montauban; Alibert André, Selves Lucien et Touza Pierre au 57^e d'artillerie à Toulouse.

Syndicat des planteurs. — Les membres du syndicat de planteurs de tabac de la commune d'Espédaillac ont désigné M. Sabatié, président du dit syndicat et adjoint au maire, pour assister au Congrès du 5 octobre prochain.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Incendie. — Dimanche soir, au moment où la fête de Prouillac allait recommencer à battre son plein, et où les digestions péniblement se faisaient, le cri: « Au feu » a soudainement retenti.

Une grange appartenant à la veuve Janis dite « Estébénète » avait pris feu. Pleine de paille, elle fut pour les flammes une proie facile.

On n'a pu savoir d'où le feu était venu. Les pertes sont couvertes par une assurance.

A. C.

Eboulement. — Un éboulement vient de se produire à la mine Taufi, près le Vigan, engloutissant l'ouvrier Henri Constant.

Une équipe d'ouvriers est occupée au sauvetage.

Labastide-Murat

Marché hebdomadaire. — Nous avons relevé les cours suivants:

Halle aux grains. — Blé-froment, de 17 à 17 fr. 50; avoine, de 7 à 8 fr. 50; pas d'apport d'autres céréales, le tout le sac de 80 litres.

Volailles. — Poules, 60 c.; poulets, 70 c.; le demi-kilo; œufs, 1 fr. la douzaine.

Gibiers. — Perdreaux rouges, 1 fr. 90; gris, 1 fr. 60 la pièce; lièvres et levrauts, de 85 c. à 90 c. le demi-kilo.

Jardinage. — Raisins, 50 c. le kilo.

Saint-Germain

Election. — Dimanche dernier a eu lieu l'élection d'un conseiller municipal. Deux candidats républicains radicaux étaient en présence. M. Pierre Lautard, président du Syndicat des planteurs de tabac, et M. Edouard Garrigues, ex-conseiller municipal, propriétaire.

M. Pierre Lautard a été élu conseiller municipal.

Accident. — Dimanche, vers midi, Mme veuve Courdes, mère de M. Antonin Courdes, conseiller municipal, se rendait chez sa fille, Mme Cocula, demeurant à Laborie, commune de Saint-Germain, lorsque arrivée au fond de la côte de Fond-de-Saulière, elle fut renversée par un jeune cycliste. Dans sa chute, Mme Courdes se fit quelques contusions à la jambe.

Le docteur Coulon, appelé aussitôt, constata une fracture qu'il réduisit.

Nous adressons à Mme Courdes nos vœux de prompt guérison.

Saint-Chamarand

Réunion au Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni dimanche dernier, à neuf heures et demi. Etaient présents: MM. Espagnol, maire; Lafargues, adjoint; Roques, Garrigou, Francoual. Auricoste, Bonnet, Delfour, Villars. M. Auricoste est désigné à l'unanimité, comme secrétaire.

M. le maire a soumis au conseil

les comptes de l'assistance médicale gratuite pour le premier semestre de 1913. Les dépenses s'élèvent à 119 fr. 20. Après vérification, le conseil municipal a approuvé.

Un avis favorable a été ensuite donné, à l'unanimité, pour deux jeunes gens qui demandent d'être admis comme soutiens de famille.

Une circulaire concernant l'assistance aux familles nombreuses est lue à l'assemblée. Après discussion, une allocation de 5 francs par mois, à servir pour chaque enfant admis au bénéfice de la loi du 14 juillet 1913, est votée.

M. le maire donne également connaissance de la circulaire relative à l'assistance aux femmes en couches et privées de ressources (loi du 17 juin 1913). Une indemnité de 0 fr. 50 par jour est votée à cet effet. Sur la proposition de M. Auricoste, une précédente délibération est annulée et on décide à l'unanimité que, dorénavant, les concessions perpétuelles seront établies d'abord de chaque côté de l'allée principale du cimetière et ensuite le long des allées secondaires, au choix des acquéreurs, au lieu d'être toutes groupées dans un seul coin du champ de repos, comme on l'avait décidé précédemment.

Le conseil s'occupe encore des réparations à faire aux écoles, de l'abri du corbillard, de l'adjudication du transport pour les enterrements, de l'achat des tentures et garnitures nécessaires pour le nouveau corbillard et d'un drap mortuaire communal.

La séance est levée à onze heures et demi, et nos édiles se réunissent ensuite à l'hôtel Grangé, en un petit banquet confraternel.

Cette cordiale entente est de bon augure pour l'avenir.

Chronique vinicole

L'art de faire des vins meilleurs et de bonne conservation (Suite)

Leurage avec levures pures sélectionnées. — Le leurage consiste à semer la vendange ou les mûts avec une culture de levures pures, sélectionnées parmi les meilleures races des grands crus. Il y a donc là un autre élément d'amélioration que celui fourni par l'acide sulfureux qui n'opère qu'une sélection plus ou moins parfaite parmi les levures autochtones. On introduit dans le vin des levures de grand cru en activité bourgeonnante. Grâce à une rapide prolifération, elles deviennent si nombreuses qu'elles impriment au produit de la fermentation quelques-unes des qualités de finesse et de bouquet du cru d'origine. Grâce à leur pouvoir alcoolisateur qui est généralement recherché — sauf pour les levures de vins doux ou liquoreux — elles donnent des fermentations rapides et complètes, avec augmentation du degré alcoolique et du bouquet, ainsi qu'une clarification accélérée. L'emploi des levures se traduit par la production de faibles quantités de lies. Elles masquent de façon très accentuée le bouquet des vins d'hybrides au point de donner un détoxage à peu près complet.

On conçoit cependant que les levures employées seules dans les pays chauds ne doivent donner qu'un demi-résultat, car la fermentation est alors aussi en partie l'œuvre des levures spontanées.

Il faut, pour opérer rationnellement, sulfiter d'abord avec le Bio-Sulfite pour anesthésier pendant un temps suffisant les germes contenus dans le mût, et lever immédiatement après avec des levures pures sélectionnées, actives, habituées si possible à l'acide sulfureux.

A quelles levures doit-on donner la préférence?

Il faut recourir aux cultures en milieux liquides. Sur le désir exprimé par les viticulteurs trop occupés au moment des vendanges pour surveiller la préparation des levains, M. JACQUEMIN, l'œnologue bien connu, dont les premières publications scientifiques sur les levures datent de 1888, a fait entreprendre des recherches dans ses laboratoires de Malzéville près Nancy, et il en est résulté la découverte d'une nouvelle forme pratique de levures qui s'applique à toutes les races.

Les *Multilevures-Jacquemin* — tel est leur nom — ont une activité quatre fois plus grande que celle de toutes les anciennes levures sélectionnées, et s'emploient sans aucune préparation, en les mélangeant simplement à la vendange, car elles contiennent environ 490 milliards de cellules en pleine activité par litre, ce qui assure un très large ensemencement et une rapide fermentation sous l'influence de la race choisie.

Ces *Multilevures* se développent dans un jus très riche en principes nutritifs assimilables; elles restent actives et conservent toutes leurs qualités pendant plusieurs semaines après leur sortie du laboratoire de l'Institut La Claire.

La question d'ensemencement de la vendange dans des conditions réellement sérieuses, sans préparation de levain, est donc entièrement résolue pour la première fois par les *Multilevures-Jacquemin* qui sont une forme de levures sélectionnées conservant aux ferments de vin toutes leurs qualités alcoolisatrices et autres.

En résumé, nous conseillons de sulfiter les vendanges ou les mûts avec le *Bio-Sulfite*, meilleur auxiliaire d'une bonne vinification, et de les ensemencer avec les *Multilevures*. L'utilité de cette double méthode

est devenue classique. Citons à ce sujet l'article paru dans la *Revue de Viticulture* du 13 février 1913, page 227, sous le titre « Vinification par Sulfitage ». L'auteur M. A. Bouffard, professeur d'œnologie à l'École Nationale d'Agriculture de Montpellier, parlant du leurage et du sulfitage, écrit:

« Ces deux traitements, en se prêtant un mutuel appui, et en se complétant, constituent dans leur ensemble, une méthode de vinification des plus remarquables. »

L'auteur de ces procédés perfectionnés de vinification M. JACQUEMIN, Directeur de l'Institut de Recherches Scientifiques et Industrielles à Malzéville, près Nancy, se fera un plaisir d'envoyer gratuitement aux personnes qui en feront la demande toutes brochures et documents concernant le Bio-Sulfite et les Multilevures et la meilleure façon d'en faire usage.

Jean d'AURAY, Ingénieur Agricole.

Nota Bene. — Pour tous renseignements s'adresser à la Grande Pharmacie de la Croix Rouge qui tient à la disposition des viticulteurs tous les produits pour le traitement de la vendange et des vins:

Multilevures et Levures sélectionnées Jacquemin.

Tanin. — Métabisulfite de potasse. Acide tartrique et acide citrique.

Phosphate d'ammoniaque. — Phosphate de chaux et tous les autres produits de Droguerie.

La Droguerie annexée à la Grande Pharmacie de la Croix Rouge, ne délire pour l'œnologie que les produits purs de la Maison Poulenc ou de la Maison Jacquemin parce que seuls ils présentent toute:

Sécurité au point de vue de la loi sur les fraudes.

Garantie pour la qualité. Efficacité dans les traitements.

M. Paul GARNAL, Directeur de la Grande Pharmacie de la Croix Rouge, à Cahors, se fera un plaisir d'envoyer aux personnes qui lui en feront la demande, tous les renseignements concernant le traitement des vendanges et des vins.

Chronique agricole

La potasse en agriculture

La loi de la restitution enseigne aux agriculteurs qu'ils doivent restituer au sol l'azote, l'acide phosphorique, la potasse et la chaux sous peine de voir la terre s'épuiser et devenir stérile.

La loi du minimum leur commande cette restitution des quatre grands éléments, car si l'un ou l'autre vient à manquer au cours de la végétation, celui-là règle en quelque sorte l'absorption et l'utilisation des autres éléments; pour que la nourriture appliquée soit utilisée, il faut qu'elle soit complète et sous une forme assimilable.

Parmi ces quatre corps essentiels, quel est celui qui est le moins restitué? C'est la potasse. Quels sont les motifs de cette quasi-exclusion dans la restitution? On oublie d'abord la rôle de la potasse. Cet élément nutritif est nécessaire à l'élaboration d'importants produits organiques et, quand il fait défaut, la formation des hydrates de carbone: fécule, amidon, sucre et cellulose, est entravée. Grâce à ce rôle, la potasse donne rigidité aux plantes tout en augmentant le poids, la densité des graines et la saveur des fruits. Dans l'alimentation animale, la potasse sous forme de phosphate est nécessaire aux vaches laitières et au jeune animal; on parvient à leur fournir ce corps quand les fourrages sont riches en potasse, puisée dans la terre, sous forme d'engrais.

Ensuite, on croit que la potasse est abondante dans presque tous nos sols, que sa restitution ne s'impose pas en core. Erreur! Si cet élément est abondamment répandu dans la nature, il se trouve sous une forme insoluble, inabsorbable ou prisonnière pour les plantes. D'ailleurs, une petite application de potasse sous forme d'engrais complémentaires a toujours donné de sérieux excédents.

Enfin, nos cultivateurs se contentent encore trop facilement de rendements moyens, qui ne sont cependant pas rémunérateurs, à l'heure actuelle, avec le prix élevé des engrais azotés, la cherté de la main-d'œuvre et le relèvement des loyers. La potasse joue un rôle très grand dans la culture intensive; dans tous les champs d'expérience établis soit par l'Etat, soit par des particuliers désireux de s'instruire, la potasse a donné un grand bénéfice. Malheureusement, quelques expériences mal conduites ont aussi induit les fermiers en erreur sur les avantages de cet élément fertilisant. Il est évident que les engrais potassiques mal employés ou appliqués trop tardivement ne peuvent donner leur maximum d'effets.

La potasse est l'engrais par excellence de la culture intensive; elle permet d'utiliser au maximum les énormes quantités d'engrais azotés et phosphatés employés par l'agriculteur.

Dans un prochain article, nous montrerons qu'annuellement nos cultivateurs sont en déficit au point de vue restituteur de cet élément indispensable.

Ed. LHERM, Instituteur à Montredon.

L'engraissement des porcs

L'engraissement des porcs, auquel on se livre de préférence en hiver, doit être conduit de telle façon que le but soit atteint le plus rapidement possible; pour cela, il faut les nourrir intensivement; mais, alors, il arrive fréquemment que l'appétit de ces animaux, qui se donnent peu de mouvement et ne sortent guère, s'émeuse; ils laissent une bonne partie de la nourriture qu'on leur donne; même ils la refusent; il en résulte un arrêt dans l'engraissement, voire un recul, une perte de poids qui peut être considérable.

Un moyen bien simple à appliquer dans ce cas, c'est d'administrer chaque jour, une poignée ou deux d'avoine salée, préparée ainsi: on met dans un pot ou un vase quelconque, une couche d'avoine, qu'on saupoudre de sel de cuisine; dessus, nouvelle couche de grain, puis de sel, et ainsi de suite. Ayant fait ainsi une quantité suffisante pour 2 jours, on presse le tout à la main et on arrose d'un peu d'eau; l'avoine gonflant beaucoup par suite de l'humidité, le pot ne doit jamais être entièrement rempli. Ce moyen si simple mérite d'être essayé.

L'Agriculture Commerciale.

Bibliographie

MONTAL

La librairie Baudel à Saint-Céré (Lot) met en vente au prix de 0 fr. 60 une jolie brochure d'art sur le *Château de Montal* dont l'Etat vient de recevoir la donation. Les superbes gravures qui illustrent ces pages exquises, sortent des presses de M. Pierre Lafitte, et le texte en est dû à M. Boyer d'Agen dont on connaît la conscience documentaire. A son exposition aussi poétique qu'historique, la légende manquait; et la voici exprimée dans ce sonnet inédit qui complète à souhait le texte de cette très curieuse plaquette.

LA LÉGENDE DE MONTAL

Que ces murs coquets, S'ils n'étaient discrets, Diraient de secrets!

Léon GAMBETTA (1).

Montal a son secret, si l'âme à son mystère; Et c'est l'éternel sens du sommet bleu d'Arville Que, pur comme Astoroth, comme Astarot pervers, Le même cœur humain pleure et se désespère.

Dames des temps passés et galants chevaliers, Esprits de volupté, dites-nous si la terre Pèse plus lourdement sur votre ombre légère Que les brocards d'antan sur vos fins petits pieds. Toi, Jehanne de Balzac, l'orgueil de tes dentelles Tu le sculptas dix ans dans un œuvre de pierres Ou la mort de ton fils consuma ton espoir.

Et toi, Rose Montal, à si haute fenêtre Tu n'atteignais hélas que pour t'y laisser choir Dans l'abîme où ton cœur préférait disparaître.

A vivre sans amour, mourir vaut mieux peut-être. BOYER D'AGEN.

(1) Inscription relevée sur les murs de Montal par le président Poincaré, pendant sa visite du 13 septembre.

Sur la couverture des *Annales*, figure, cette semaine, une jolie vendangeuse. Jean Aicard, Anatole France, Marcel Prévost, Jean Richepin, consacrent, dans ce numéro, de belles pages à la gloire de la vigne et des vins de France... A lire également les magistrales études de Jules Lemaitre et Henri de Régnier sur Alfred de Vigny et le commencement d'un roman nouveau, très piquant: *La Manière de traiter ses Fiancés comme ils le méritent*.

On s'abonne aux bureaux des *Annales*, 51, rue Saint-Georges, Paris, et dans tous les bureaux de poste: 10 francs par an (étranger: 15 francs), le numéro: 25 centimes.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2129^e livraison (20 Septembre 1913).

Le Talisman, par Pierre Maël. — Pruneaux d'Agen, par L. Viatore. — Les secrets de la prestidigitation, par S.-J. de l'Escap. — Le secret de la trahison, par G.-G. Toudouze. — Les vapeurs sans machines à vapeur, par Daniel Bellet.

Abonnements. France: Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr. — Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes. Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain.

Pour bien se porter, avoir le teint frais, les muscles solides, il faut avoir l'estomac propre et le ventre libre. Cela est facile, grâce aux *Pilules Suisses* toniques, laxatives, dépuratives. 1 fr. 50 la boîte de 50 pilules franco. Glaesl, pharm., 28, rue Grammont, Paris.

BRAZIL RAILWAY COMPANY
Placement de 200.000 Bons 6%, 1913-1923, de Fr. 500
PAIANT PARTIE D'UNE
Emission autorisée de 300.000 Bons 6%, de Fr. 500
REMBOURSABLES LE 1^{er} NOVEMBRE 1923.
La Compagnie est réservée le droit de rembourser les bons par anticipation, mais seulement à partir du 1^{er} Nov. 1918.
INTERET ANNUEL: 6 %, SOIT FR. 30
Payables par semestre les 1^{er} Mai et 1^{er} Novembre de chaque année, nets de tous les impôts présents ou futurs de l'Etat du Maine et des Etats-Unis d'Amérique et des impôts français en vigueur au 30 Sept. 1913.
Pour tous renseignements, voir le Prospectus.
Prix: = 98,50 %, soit Fr. 492,50 par Titre.
JOURNÉE LE 1^{er} OCTOBRE 1913.

PAYABLES EN SOUSCRIVANT
Un coupon de Fr. 37,50 à l'issuance du 1^{er} Mai 1914, sera attaché aux certificats provisoires qui seront délivrés successivement.
Les demandes seront reçues et servies jusqu'à concurrence du nombre de Bons disponibles.
A PARTIR DU 25 SEPT. 1913.
LA BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS.
A LONDRES, chez M. SWEET BROTHERS.
A BRUXELLES, à la Succ^{te} de la BANQUE de PARIS et des PAYS-BAS.
A GENÈVE, à la Succ^{te} de la BANQUE de PARIS et des PAYS-BAS.
A LAUSANNE, à la Succ^{te} de la BANQUE de PARIS et des PAYS-BAS.
A BâLE, à la Succ^{te} de la BANQUE de PARIS et des PAYS-BAS.
La publication de la Notice a été faite au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires à la charge des Sociétés Anonymes du 22 septembre 1913.

EN VENTE
chez tous les Libraires et Correspondants du Petit Echo de la Mode et dans toutes les Gares.

Le GUIDE des CONVENANCES

Par LISELOTTE
ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE DES USAGES MONDIAUX
(REVUE et CORRIGÉE)

Tout ce que l'on doit connaître se trouve clairement expliqué dans ce fort volume de plus de 400 PAGES.

Le Bébé Tout ce qu'il y a à faire, avant et après la naissance, par les parents, le parrain, la marraine. Toilettes, sonneries, cadeaux.

La 1^{re} Communion Préparation, demande, fiançailles, corbeille, cadeaux, trousseau, devoirs des invités, etc. — Ce chapitre est particulièrement complet et tous les cas sont prévus.

Les Réceptions La table, le service, de la maître d'hôtel. Bal, concerts. Rôle de la maître d'hôtel.

Le Jeu en famille, les Domestiques, les Visites.

Le Jour de l'An Vœux, tenue, cartes, le réveillon, les étrennes.

La Correspondance Tous les cas sont étudiés, avec formules et modèles.

Le Deuil Devoirs des parents, durée des deuil, questions d'étiquette. Successions.

Pas un autre ouvrage n'est plus complet, n'est plus utile, et sa possession s'impose dans toutes les familles.

Ce volume est vendu 0^{fr}. 90 seulement.

Pour le recevoir franco, adresser mandat-poste de 1 fr. 15 à M. Orson, éditeur, 7, rue Lemaître, Paris.

Applications générales de l'Électricité

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

par Arc et Incandescence

ENSEIGNES ET MOTIFS LUMINEUX

Lustrerie - Appareillage - Sonneries

Téléphones privés et de réseau

Force Motrice, Dynamas
Moteurs courant continu, alternatif, monophasés et triphasés
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

PIERRE AGUZOU

Constructeur-Électricien
9, Rue du Lycée, 9 - Cahors
Livraison de moteurs dans les 24 heures

Tous mes travaux sont garantis de tout vice de construction
Prix défiant toute concurrence
Plans et devis sur demande
Location de décoration électrique pour fêtes et soirées
TÉLÉPHONE 37

PAR CORRESPONDANCE A PEU DE FRAIS

et sans aucun déplacement, vous pouvez profiter des leçons pratiques de l'ÉCOLE PIGIER:

Comptabilité, Finance, Écriture, Langue, Complémentaire, Sténographie, Dactylographie, Droit, Dessin Industriel, Publicité, etc.

Les leçons étant les mêmes que celles données sur place à l'École, les Elèves par correspondance jouissent de mêmes avantages que ceux sur place: Diplômes, Emplois. L'École Pigier prépare en outre par Correspondance à tous les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire, et aux *Carrrières Administratives*. Envoi gratuit du Programme C. Boulevard Poissonnière, 19, PARIS. INTERNAT pour Jeunes Gens. Confort moderne.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 24 septembre

Tous les marchés européens sont encore aujourd'hui en réaction; sur le nôtre la tendance est faible et le recul des cours assez important.

La Rente Française particulièrement touchée, recule jusqu'à 88,65.

Les fonds d'Etats Etrangers font preuve d'hésitation. L'Extérieure Espagnole cote 92,32, l'Italien 97,60, le Serbe 81,10 et le Turc 87.

Les emprunts russes perdent également du terrain.

Nos établissements de crédit s'inscrivent en recul. La Banque de Paris vaut 1735, le Comptoir d'Escompte 1.062, le Crédit Foncier 922 et le Crédit Lyonnais 1700.

Les Chemins Français se traitent: le Lyon à 1306, le Nord à 1708 et l'Orléans à 1.346.

Le Rio perd 30 fr. à 1.959.

Rappelons qu'à partir du 25 courant, il est procédé au placement de 200.000 Bons 6 0/0 remboursables au plus tard le 1^{er} Novembre 1923, de la Brazil Railway Company.

Les Bons de 500 francs nominal, sont livrés à 492 fr. 50, payables en souscrivant, et les demandes sont reçues en France, à la Société Générale ainsi que dans toutes ses agences et succursales, et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Le propriétaire-gérant: A. COUËSLANT.

ETUDE
DE
M^e MALET
NOTAIRE A CAHORS
Rue François-Caviole, n° 1

2^e Avis

Suivant acte sous signatures privées, déposé pour minute à M^e MALET, notaire à Cahors, suivant acte à son rapport du vingt-neuf août mil neuf cent treize, enregistré, Monsieur Pierre AYMARD, docteur en médecine et Madame Marguerite CAYLA, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, rue François Caviole, n° 5, ont vendu à Monsieur Ludovic POUJET, employé de commerce, demeurant à Cahors, boulevard Gambetta, n° 65, le fonds de commerce de camionnage exploité à Cahors, rue François Caviole, comprenant la clientèle, l'achalandage, le matériel et les marchandises. Domicile est élu en l'étude de M^e MALET, notaire.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du dix-sept mars mil neuf cent neuf, les créanciers des vendeurs devront, pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix entre les mains de l'acquéreur au domicile sus-indiqué dans les dix jours au plus tard à dater de la présente insertion.

Pour second avis :

MALET,
Notaire.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Grande Excursion Automobile
en Limousin, Périgord, Quercy, visitant les plus beaux sites du Voyage Touristique de M. le Président de la République.

Organisée avec le concours de l'Agence Lubin et de la Société des Transports Automobiles Industriels et Commerciaux.

Trajet en Chemin de Fer de Paris-Quai d'Orsay à Limoges et aller et de Périgueux à Paris au retour, avec faculté d'arrêt sur tout le parcours.

Trajet automobile en 5 journées.

Prix de l'excursion au départ de

Paris comprenant frais de chemin de fer, d'automobiles, d'hôtels, etc., avec transport en chemin de fer 1^{re} Classe : 250 fr. 85 ; 2^e Classe : 234 fr. 35 ; 3^e Classe : 222 fr. 35.

Départ de Limoges Jeudi 25 Septembre et jours suivants.

S'adresser, pour les renseignements et inscriptions à l'Agence Lubin, 36, Boulevard Haussmann, Paris.

Les personnes de la région désirant ne faire qu'une ou plusieurs sections de parcours pourront être admises dans la limite des places disponibles en s'inscrivant la veille de chaque départ au bureau de M. Debay, correspondant de l'Agence Lubin, 1 rue de la Mauvèdière à Limoges, où les adhésions pour l'itinéraire complet seront également reçues.

Prix des Sections (y compris le déjeuner en cours de route) :

1^{re} journée. Limoges, St-Léonard, Eymoutiers, Ussel, Bort, 24 fr.

2^e journée. Bort (Gorges de la Dordogne), Argentat, Tulle, 26 fr.

3^e journée. Tulle, Uzerche, Château de Pompadour, Brive, Souillac, Lacave (Grottes), Rocamadour, 26 fr.

4^e journée. Rocamadour, Padirac (Gouffre), Château de Montal, St-Céré, St-Cirq-la-Popie, Cahors, 22 fr.

5^e journée. Cahors, Domme, Sarlat, Château de Bezac, les Eyzies (grottes préhistoriques), Périgueux 24 fr.

Relations rapides entre Paris-Quai-d'Orsay et Béziers

Parmi les diverses améliorations apportées par la compagnie d'Orléans à ses services d'été, il convient d'accorder une mention toute particulière à la création d'horaires rapides permettant de se rendre de Paris à Béziers par quatre itinéraires différents, savoir :

I. — *Via Neussargues et Saint-Flour.* — Voitures directes de 1^{re}, 2^e et 3^e classes.

Départ de Paris-Quai d'Orsay à 20 h. 43 ;

Arrivée à St-Flour à 7 h. 47, à Sévérac-le-Château à 10 h. 45, à Millau à 11 h. 58, à Tournemire à 12 h. 37 et à Béziers à 15 h. 22 ;

Au retour, départ de Béziers à 9 h. 45, de Tournemire à 12 h. 53, de Millau à 13 h. 31, de Sévérac à 14 h. 39, de St-Flour à 18 h. 00.

Arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 6 h. 07.

II. — *Via Rodez.* — Départ de Paris-

Quai d'Orsay à 19 h. (jusqu'au 9 Octobre et jusqu'à cette date, voitures directes 1^{re}, 2^e et 3^e classes) arrivée à Sévérac-le-Château à 8 h. 12, à Millau à 9 h. 11, à Tournemire à 9 h. 45 et à Béziers à 12 h. 27.

Au retour, départ de Béziers à 13 h., de Tournemire à 17 h. 27, de Millau à 18 h. 16, de Sévérac à 19 h. 35, arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 41.

III. — *Via Montauban.* — Départ de Paris-Quai d'Orsay à 8 h. 20, à 19 h. (wagon-lits) et à 20 h. 27 (lits toilette et couchettes) ; arrivée à Montauban à 18 h. 26, à 5 h. 9 et à 7 h. 01, arrivée à Béziers à 23 h. 7 (du 25 Août au 9 Octobre inclus) à 9 h. 31 et à 13 h. 44.

Au retour, départ de Béziers à 9 h. 2, 12 h. 47, 16 h. 12 (lits toilette et couchettes) et 19 h. 57 (wagon-lits), de Montauban à 13 h. 49, 17 h. 37, 21 h. 34 et 10 h. 27, arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 23 h. 54, à 4 h. 46, à 8 h. 56 et à 10 h. 41.

IV. — *Via Agen.* — Départ de Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 00 (jusqu'au 9 Octobre) arrivée à Béziers à 1 h. 55.

Relations directes entre Paris (Quai d'Orsay) et Barcelone

Billets directs simples et d'aller et retour 1^{re}, 2^e et 3^e classes. — Divers itinéraires. — Enregistrement direct des bagages. — Voitures directes. — Wagons-lits. — Wagons-restaurant. — Service journalier au 25 juin 1913.

1^{er} ITINÉRAIRE : PAR LIMOGES-TOULOUSE

aller

Paris-Barcelone Express (train de luxe), départ de Paris-Quai d'Orsay à 19 h., arrivée à Barcelone à 15 h. 40.

Rapide, départ de Paris-Quai d'Orsay à 8 h. 20, arrivée à Barcelone à 7 h. 53.

Express, départ de Paris-Quai d'Orsay à 20 h. 27, arrivée à Barcelone à 19 h. 32.

Retour

Paris-Barcelone Express (train de luxe), départ de Barcelone à 14 h. 16, arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 41.

Express, départ de Barcelone à 10 heures, arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 8 h. 56.

2^e ITINÉRAIRE : PAR BORDEAUX

aller

Sud-Express (train de luxe), départ

de Paris-Quai d'Orsay à 12 h. 16, arrivée à Barcelone à 7 h. 53.

Rapide, départ de Paris-Quai d'Orsay à 9 h. 46, arrivée à Barcelone à 7 h. 53.

Retour

Express, départ de Barcelone à 18 h. 51, arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 17 h. 25.

3^e ITINÉRAIRE : PAR AGEN

Départ de Paris-Quai d'Orsay à 10 h., arrivée à Barcelone à 7 h. 53.

Pèlerinage de Rocamadour

Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot) il est délivré, chaque année, du jeudi qui précède la Fête des Rameaux au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe sur le double des prix des billets simples.

au départ des gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Voyages en Portugal

Il est délivré au départ de Paris-Quai d'Orsay :

1^{er} Des billets simples et aller et retour individuels en 1^{re}, 2^e et 3^e classes.

a) Pour Lisbonne-Rocio, Porto-Campanha, Guarda, Pampilhosa, Entroncamento et Coimbra, via Fuentes d'Onoro-Villarformoso ; b) pour Lisbonne-Rocio, Entroncamento, Coimbra et Porto-Campanha, via Madrid-Valencia d'Alcantara ; c) pour Porto-Sao Bento, via Barca d'Alba.

2^e Des billets aller et retour collectifs en 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour Porto-Campanha, Coimbra, Lisbonne-Rocio via Fuentes d'Onoro-Villarformoso et Porto-Sao Bento, via Barca d'Alba.

Durée de validité des billets simples, 9 jours ; des billets d'aller et retour individuels, 45 jours et des billets collectifs de famille, 60 jours.

Les prix des billets aller et retour collectifs de famille comportent sur ceux du tarif général une réduction

de 30 0/0 lorsque le billet comporte 3 personnes adultes ; 35 0/0 lorsque le billet comporte 4 personnes adultes et plus.

3^e Des billets aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne-Rocio et Porto comportant l'emprunt en Portugal du circuit Villarformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Fregeneda, ou Barca d'Alba, Porto, Lisbonne, Pampilhosa, Fuentes d'Onoro ; validité 45 jours, sans faculté de prolongation.

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
PENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
et des Ecoles Normales
8, RUE FÉNELON, en face la Halle
Consultations de 9 à 6 heures

Confiez tous vos achats
Confiez la préparation de vos ordonnances
A LA
GRANDE PHARMACIE
DE LA CROIX-ROUGE
La plus importante Pharmacie de toute la région
LA MIEUX APPROVISIONNÉE
LA MIEUX ORGANISÉE
VEND LE MEILLEUR MARCHÉ
LABORATOIRE D'ANALYSES ET DE STÉRILISATION
Directeur : **Paul GARNAL, O. S.** Pharmacien de 1^{re} Classe
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot — Inspecteur des Pharmacies
Ancien Pharmacien Adjoint de l'Assistance Publique de Paris
Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) — CAHORS

La PHOSPHIODE GARNAL
remplace l'Huile de Foie de Morue
POUR LE TRAITEMENT & LA GUÉRISON
DES
Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants
Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires
Toux opiniâtre, Furoncles etc.
Prix du flacon : 3 fr. 50. — Le litre : 6 fr.

La Phosphiode Garnal et le Corps Médical
ATTESTATION D'UN MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est, sans contredit, la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

« C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.

« Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

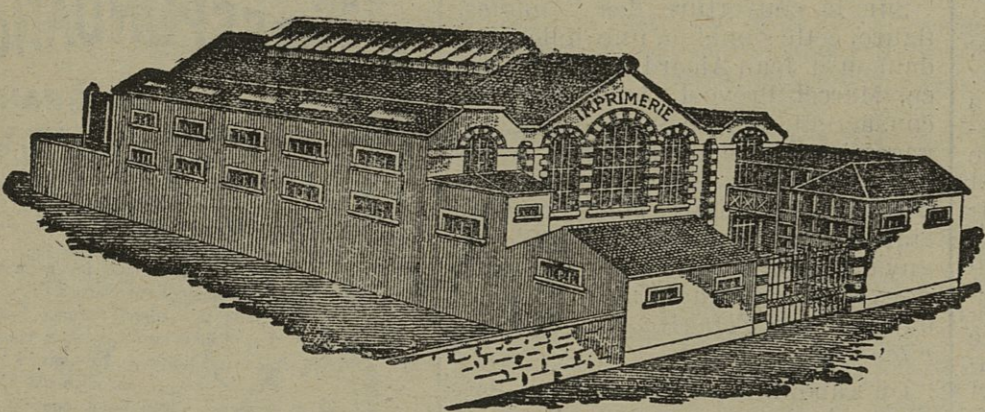
« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Docteur ORTEL,
de la Faculté de Médecine de Paris,
2, Boulevard Ornano, Paris.

IMPRIMERIES A. COUESLANT

CAHORS (Lot)

ALENÇON (Orne)



21 PRESSES

Installation Moderne

Travaux en tous genres

LIVRAISON RAPIDE. — PRIX MODÉRÉS

FEUILLETON DU Journal du Lot 173

LES VIVEURS DE PROVINCE

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

TROISIÈME PARTIE
Diane et Blanche

XXVIII

Qui prouve jusqu'à l'évidence que les romans modernes sont dangereux.

Combien n'en voit-on pas, dans le monde, de ces bons amis dont le désir le plus vif serait de se pouvoir étrangler réciproquement et tout à leur aise ?...

Combien de maris et de femmes qui s'adorent... de la même façon ?...

« Il en est plus de cent que nous pourrions citer ! »

Bref, huit fois sur dix (ceci soit dit pour votre gouverne, cher lecteur), si vous rencontrez sur votre chemin un visage bienveillant qui semble vous sourire, regardez-y un peu de près, et vous vous apercevrez bien vite que le visage n'est qu'un masque et que le sourire cache une grimace... Et qu'on n'aïlle pas nous répondre

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Fevre.

que nous voyons le monde avec les lunettes d'un misanthrope... Personne ne fut jamais moins enclin que nous à la misanthropie... Nous regardons le monde et nous le voyons tel qu'il est, voilà tout.

Ce n'est pas notre faute s'il n'est pas beau et s'il n'est pas bon !... hâtons-nous d'ajouter que, dans le cas où il ne tiendrait qu'à nous de le refaire, nous ne savons pas trop si nous nous en donnerions la peine, et si nous ne dirions pas comme le bon docteur Pangloss, mais avec une légère variante :

— Tout est pour le mieux dans le plus mauvais des mondes !...

— Ah ! ça, mais, cher baron, s'écria Gontran en affectant un intérêt non moins sincère que ne l'était la cordialité de M. de Polart, je ne sais si je me trompe, mais il me semble que vous êtes un peu pâle ce matin et que vous avez les yeux gonflés... — Vous ne vous trompez pas, mon cher vicomte... — Seriez-vous souffrant ? — En aucune façon, seulement je suis fatigué. — Vous avez mal dormi, peut-être ?... — Je n'ai pas dormi du tout. Gontran jeta un coup d'œil aux bougies placées sur la table de nuit à côté du lit. Elles étaient presque entièrement consumées.

— Eh ! quoi, reprit-il d'un air chagrin, une insomnie complète ?... — Oui, mon cher vicomte, une nuit blanche. — Il faut convenir que les appartements du château de Presles entendent bien mal les devoirs de l'hospitalité !... — Ne vous en prenez pas aux appartements du château de Presles... répliqua M. de Polart en souriant. — Et, à quoi donc, alors ?... — A moi seul... ou plutôt à ceci... Le baron, tout en parlant, montrait à Gontran le volume emprunté la veille au soir à la bibliothèque du château. — Comment, demanda le vicomte, ce livre qui devait vous tenir lieu de potion soporifique... — Ce livre s'est emparé de moi corps et âme !... impossible de le refermer avant d'être arrivé à la dernière ligne de la dernière page !... décidément ce M. de Balzac est un homme qui sait empoigner son monde !... — Franchement, mon cher baron, je n'aurais jamais cru qu'une fiction romanesque pût produire sur vous un pareil effet... — Et vous auriez eu raison sans doute en thèse générale... Mais ici se présentait une circonstance tout à fait exceptionnelle... — Quelle circonstance ?... — Celle-ci : je trouvais, dans ma

lecture, non seulement un récit très habile et très attachant, mais encore un enseignement et un conseil plein d'actualité et dont nous allons, vous et moi, faire notre profit sans tarder longtemps... — Savez-vous, mon cher baron, que vous piquez ma curiosité d'une façon prodigieuse ?... — Eh ! oui, pardieu, je le sais !... — N'allez-vous point la satisfaire ? — Tout à l'heure... — Pourquoi pas de suite ? — Parce que j'ai chargé votre valet de chambre de faire atteler la voiture qui m'a conduit hier ici... elle doit être prête, et, comme vous m'accompagnez, nous causerons en route... Cela vous convient-il ? — Tout ce que vous voulez me convient... Le domestique vint annoncer en ce moment que les chevaux étaient attelés, et M. de Polart lui glissa mystérieusement dans la main une nouvelle pièce de quarante francs. — Mon cher vicomte, dit-il ensuite, je suis à vos ordres... — Partons... Un instant après, les deux hommes, installés, le cigare aux lèvres, dans la calèche de louage, roulaient sur le chemin de Toulon. — Et maintenant, demanda Gontran, le moment est-il venu de me raconter ces choses si intéressantes pour nous deux, trouvées par vous

dans votre lecture de cette nuit ?... — Je vous donne en mille à deviner quelles sont ces choses ! — Oh ! d'avance j'y renonce !... Je n'ai su, de ma vie, découvrir le mot d'une énigme... — Que diriez-vous si, dans cette mine féconde, j'avais déterré pour vous une fortune immédiate ?... — Ma foi, je dirais que cette fortune est la bienvenue !... Mais franchement je doute un peu... — Et vous avez tort... Avant trois mois vous serez riche !... — Allons donc !... — Oubliez-vous, vicomte, que je ne parle jamais qu'à coup sûr. — Et cette fortune sortira du livre de M. de Balzac ?... — Très positivement. — Et quel sera son chiffre ? — Quel est le chiffre de la fortune personnelle de votre père ? — Trois millions, à peu près... — Eh bien ! puisque vous avez deux sœurs, vous aurez un million. — Monsieur le baron, s'écria Gontran, il s'agit donc des biens de mon père ? — Tout simplement. — Et vous parlez de partager entre mes sœurs et moi ?... — Mon Dieu, oui. — Le jeune homme devint affreusement pâle. — Oseriez-vous... balbutia-t-il, oseriez-vous me proposer un crime ?...

M. de Polart eut un accès de rire homérique. — Ma parole d'honneur, mon cher vicomte, répliqua-t-il au bout d'un instant, vous êtes impayable !... est-ce que vous croyez, par hasard, que j'ai ramé pendant vingt ans sur les galères de Sa Majesté, comme on disait jadis ?... je vous parle de la chose du monde la plus innocente, et soudain votre imagination construit tout un mélodrame effroyable et sanglant !... Je ne songe qu'à une pure et simple formalité de procédure, très utile au bien général, et vous me voyez aussitôt m'absorbant dans les machinations les plus criminelles et voulant armer vos mains d'un couteau parricide !... Ah ça ! mais, sans m'en douter, j'ai donc la mine d'un hideux gredin, tout plein de projets sanguinaires ?... Si telle est l'opinion que vous vous faites de vos amis, permettez-moi de vous adresser mes compliments sincères !... — Excusez-moi... répondit Gontran très embarrassé, j'avais mal compris... le sens de vos paroles m'échappait... et j'avoue même que maintenant... — Vous ne le saisissez point encore, n'est-ce pas ?... — J'en conviens... (A suivre).